



ACA asbl

Organisme de contrôle
agrémenté
Installations domestiques

Meensesteenweg 338, 8800 Roeselare
TEL: 065/334 979 FAX: 065/336 629
www.acavzw.be / info@acavzw.be
Dexia: 068-2516997-68
Numéro de TVA: BE 0811 407 869

175001455

Ref: 2016071119

RAPPORT DE MISE EN SERVICE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE/ CONTRÔLE PERIODIQUE

Données générales

Lieu du contrôle:	Avenue de la Couronne 41 (4eme étage centre droit) , 1050 IXELLES			
Propriétaire:	SADEQUE			
Client:	Vancutsem Pascal,Rue de Bouleg 18, 7190 MARCHE-LEZ-ECAUSSINNES			
Type de locaux:	Appartement	Distributeur d'énergie: /		
Code EAN::	541 44			
Installateur:	/			
N° TVA:	/	ou n° carte ID: /	Émis à: /	le /
Agent-visiteur:	Khalid Belamin Temsamani			Date du contrôle: 14/07/2016

Type de contrôle

Conformément aux exigences (conditions) du Règlement général sur les installations électriques (RGIE)	
Type contrôle:	Art 276bis Transfert de propriété
Info complément.:	/
Réinspection à:	/

Données générales de l'installation électrique

Tension nominale:	3x230v	Courant nominal max:	20A	Courant nominal sécurité principale:	20,00
Section du câble d'arrivée:	3X6 mm ²	- Type:	CRVB		
Type d'électrode:	Barre ou piquet de terre	Section:	/ mm ²	Conduct. de terre:	25 mm ²
Interrupteur différent. général - In:	aucun A	- DI :	/ mA	Nombre de pôles:	/
Interrupteur(s) différentiel(s) général(s) extra:	/				
Interrupteur différent. second. - In:	aucun A	- DI :	/ mA	Nombre de pôles:	/
Interrupteur(s) différentiel(s) secondaire(s) extra:	/				
Nombre de circuits:	3	Nombre de tableaux:	1	Tarif:	Jour

Mesures et contrôles

Résistance de dispersion:	10 Ohm	Protect. contre les contacts indir.:	Pas en ordre	Plombage du différentiel:	/
Isolement générale:	982 MOhm	Test du différentiel:	/	Etat du matériel fixe:	Pas en ordre
Test de continuité:	En ordre	Test de défaut:	/	Schémas:	Pas en ordre
Protect. contre les contacts dir.:	En ordre				

Conclusion : L'INSTALLATION N'EST PAS CONFORME AU RGIE	L'installation doit de nouveau être contrôlée: avant le: 18 mois après signature de l'acte <input type="checkbox"/> par le même organisme (*)
NOMBRE D'ANNEXES Schéma d'implantation: Non Schéma unifilaire: Non Autres: /	L'AGENT-VISITEUR:

Visa de l'organisme de contrôle



ACA asbl - Organisme de Contrôle Agrée
Meensesteenweg 338 - 8800 Roeselare
TVA BE 0811.407.869
Tel. 065/33.49.79 - Fax 065/33.66.29
info@acavzw.be - www.acavzw.be

Le PV de visite doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et toute modification intervenue dans l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier. Le Ministre des Affaires économiques, Direction Energie électrique doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de la nouvelle visite de contrôle, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Description des circuits

3 DISJ BIP 20

CONSTATATIONS: Remarques

- A1 : Les schémas électriques doivent être joints obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est fortement conseillé de joindre une copie de ceux-ci à proximité du coffret électrique principal.
- AD : Le contrôle comprend seulement les parties visibles de l'installation.
- AE : Le bien est meublé au moment du contrôle.
- B : Nous ne pouvons pas exclure le fait qu'au dépôt des schémas, il pourrait y avoir d'autres infractions.
- K : Un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA est à conseiller pour l'installation de salles de bains/douches, lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils semblables.
- U : Il faut au moins trois exemplaires des schémas électriques.

CONSTATATIONS: Infractions

Infractions schémas :

- 1.01. : Schéma unifilaire de l'installation est à réaliser ou à compléter. (art 16, 268, 269)
- 1.02. : Schéma de position de l'installation est à réaliser ou à compléter. (art 269)
- 1.04. : La tension nominale et le pictogramme de danger électrique doivent être affichés sur le tableau et en un endroit judicieusement choisi.

Infractions de prise de terre :

- 3.17. : Toutes les masses protégées par le même différentiel doivent être connectées par la même connexion de terre (une connexion locale – p. ex. pour une prise de courant – n'est pas admise). (art.85)

Infractions coffrets de répartition :

- 4.08. : Obtuez les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret. (art 19, 49.01, 248)
- 4.09A : Absence d'un interrupteur sectionneur général multipolaire (p.ex. différentiel, disjoncteur,...) sur le(s) tableau(x) secondaire(s). (conseil/remarque)
- 4.10. : Réalisez ou complétez le repérage de chaque circuit et/ou appareillage, bornes de raccordement etc. à indiquer ou à compléter. (lisibilité et qualité durable) (art 16, 248)

Infractions interrupteurs différentiels :

- 5.01. : Prévoyez un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation. (art 86.07)
- 5.02. : Prévoyez un interrupteur différentiel général d'une intensité nominale $I_n = 40A$, et sensibilité maximale $D_I = 300mA$. (art 86.07)

Infractions installation électrique :

- 7.04. : Les interrupteurs, les prises et boîtes de branchement doivent être ajustés ou refixés selon les règles de l'art. (art 9.03)

Infractions supplémentaires et/ou explications additionnelles:

3.17 /7.04 CUISINE

ANNEXE – INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE**Données générales**

Annexe à rapport n°: 175001455

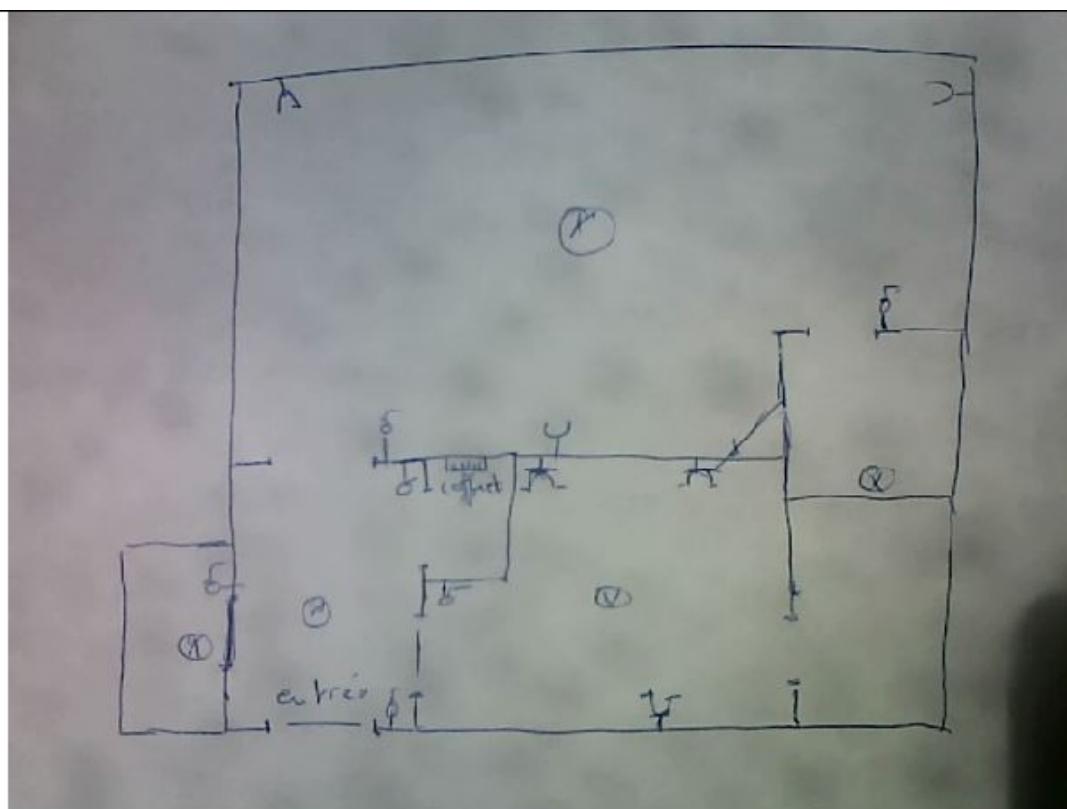
Tension nominale: 3x230v

Lieu du contrôle: Avenue de la Couronne 41 (4eme étage centre droit) , 1050 IXELLES

Propriétaire: SADEQUE

Agent-visiteur: Khalid Belamin Temsamani

Date du contrôle: 14/07/2016

Schéma d'implantation simplifié (< 01/10/1981) ou photo de l'installation électrique (> ou < 01/10/1981)

Signature client:

Signature agent-visiteur: